

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE : MUSEE DU
LOUVRE LENS (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002766200028

POSTE COMPTABLE : LENS MUNICIPALE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	41
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	42
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	43
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	47

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	36728

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	476.30
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	435.59
3	Dépenses d'équipement brut / population	96.27
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	32.93
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	109.35
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	22.10
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-9.35

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	18 728 947,92	19 540 958,59	2 603 762,48	A1 3 415 773,15
Investissement	1 744 837,18	2 485 887,37 (3)	410 835,39	A2 1 151 885,58
Fonctionnement	16 984 110,74	17 055 071,22 (4)	2 192 927,09	A3 2 263 887,57

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses	Recettes			
TOTAL des RAR	I + II 280 341,61	III + IV 0,00	B1	-280 341,61	
Investissement	I 280 341,61	III 0,00	B2	-280 341,61	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	3 135 431,54
Investissement	A2 + B2	871 543,97
Fonctionnement	A3 + B3	2 263 887,57

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 280 341,61
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	88 836,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	71 755,21
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	119 750,40
458101	COMPTE TIERS ECLAIRAGE MUSEOGRAPHIQUE	119 750,40
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 540 759,00	2 841 000,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	280 341,61	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 151 885,58
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	3 821 100,61	3 992 885,58
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	17 843 469,18	16 003 201,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 263 887,57
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	17 843 469,18	18 267 088,57
	TOTAL DU BUDGET (4)	21 664 569,79	22 259 974,15

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TVX GDT/2023	AP - TRAVAUX NOUVELLE GALERIE DU TEMPS	20, 21, 23	2 758 508,00
EX48/2023	EXPO ANIMAUX FANTASTIQUES	011	1 062 000,00
ECL MUSEO/2022	RENOUVELLEMENT DES ECLAIRAGES MUSEOGRAPHIQUES	4581, 4582,	1 599 162,79
TOTAL			5 419 670,79

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	5 419 670,79
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TVX GDT AE/2023	AE - TRAVAUX NOUVELLE GALERIE DU TEMPS	011,	0,00
EX49/2023	EXPO EXIL	011,	947 320,00
TOTAL			947 320,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	947 320,00
----------------------	-------------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	50 000,00	88 836,00	324 100,00	324 100,00	412 936,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	166 300,00	71 755,21	2 711 745,00	2 711 745,00	2 783 500,21
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	106 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		322 500,00	160 591,21	3 035 845,00	3 035 845,00	3 196 436,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	1 100 000,00	119 750,40	500 000,00	500 000,00	619 750,40
Total des dépenses réelles d'investissement		1 422 500,00	280 341,61	3 535 845,00	3 535 845,00	3 816 186,61

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	4 904,00		4 914,00	4 914,00	4 914,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 904,00		4 914,00	4 914,00	4 914,00

TOTAL	1 427 404,00	280 341,61	3 540 759,00	3 540 759,00	3 821 100,61
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 821 100,61
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	1 991 000,00	1 991 000,00	1 991 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	1 991 000,00	1 991 000,00	1 991 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	1 100 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 100 000,00	0,00	2 491 000,00	2 491 000,00	2 491 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	390 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		390 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00

TOTAL	2 490 000,00	0,00	2 841 000,00	2 841 000,00	2 841 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 151 885,58
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 992 885,58
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	345 086,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	11 074 785,00	0,00	11 437 695,00	11 437 695,00	11 437 695,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 725 883,00	0,00	5 760 444,18	5 760 444,18	5 760 444,18
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	169 000,00	0,00	284 780,00	284 780,00	284 780,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		16 969 668,00	0,00	17 482 919,18	17 482 919,18	17 482 919,18
66	Charges financières	0,00	0,00	50,00	50,00	50,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	55 597,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 025 265,00	0,00	17 493 469,18	17 493 469,18	17 493 469,18

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00

TOTAL	17 025 265,00	0,00	17 843 469,18	17 843 469,18	17 843 469,18
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 843 469,18
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	175 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 545 000,00	0,00	1 598 959,00	1 598 959,00	1 598 959,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	12 967 435,00	0,00	13 020 081,00	13 020 081,00	13 020 081,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 299 662,00	0,00	1 212 497,00	1 212 497,00	1 212 497,00
Total des recettes de gestion courante		15 987 097,00	0,00	15 956 537,00	15 956 537,00	15 956 537,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	35 050,00	35 050,00	35 050,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	14 026,00		6 700,00	6 700,00	6 700,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 001 123,00	0,00	15 998 287,00	15 998 287,00	15 998 287,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	4 904,00		4 914,00	4 914,00	4 914,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 904,00		4 914,00	4 914,00	4 914,00

TOTAL	16 006 027,00	0,00	16 003 201,00	16 003 201,00	16 003 201,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 263 887,57
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 267 088,57
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	345 086,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	4 914,00	4 914,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	412 936,00	0,00	412 936,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 783 500,21	0,00	2 783 500,21
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	619 750,40	0,00	619 750,40
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 816 186,61	4 914,00	3 821 100,61

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 821 100,61
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	11 437 695,00		11 437 695,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 760 444,18		5 760 444,18
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	284 780,00	0,00	284 780,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	50,00	0,00	50,00
67	Charges spécifiques (9)	10 500,00	0,00	10 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	350 000,00	350 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		17 493 469,18	350 000,00	17 843 469,18

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 843 469,18
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 991 000,00	0,00	1 991 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		350 000,00	350 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	500 000,00	0,00	500 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 491 000,00	350 000,00	2 841 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 151 885,58
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 992 885,58
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	125 000,00		125 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 598 959,00		1 598 959,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	13 020 081,00		13 020 081,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 212 497,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	35 050,00	0,00	35 050,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	4 914,00	4 914,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	6 700,00	0,00	6 700,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		15 998 287,00	4 914,00	16 003 201,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 263 887,57
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 267 088,57
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 427 404,00	280 341,61	5 419 670,79	3 540 759,00	3 540 759,00	2 620 575,00	920 184,00	3 821 100,61
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 000,00	88 836,00	26 835,00	324 100,00	324 100,00	307 100,00	17 000,00	412 936,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	166 300,00	71 755,21	413 830,00	2 711 745,00	2 711 745,00	2 313 475,00	398 270,00	2 783 500,21
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	106 200,00	0,00	2 317 843,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		322 500,00	160 591,21	2 758 508,00	3 035 845,00	3 035 845,00	2 620 575,00	415 270,00	3 196 436,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	1 100 000,00	119 750,40	1 599 162,79	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00	619 750,40
Total des dépenses réelles		1 422 500,00	280 341,61	5 419 670,79	3 535 845,00	3 535 845,00	2 620 575,00	915 270,00	3 816 186,61
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	4 904,00			4 914,00	4 914,00		4 914,00	4 914,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 904,00			4 914,00	4 914,00		4 914,00	4 914,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	3 821 100,61
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 490 000,00	0,00	2 841 000,00	2 841 000,00	2 841 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	1 991 000,00	1 991 000,00	1 991 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	1 991 000,00	1 991 000,00	1 991 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	1 100 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes réelles		2 100 000,00	0,00	2 491 000,00	2 491 000,00	2 491 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	390 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		390 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	1 151 885,58
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	3 992 885,58
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 427 404,00	280 341,61	5 419 670,79	3 540 759,00	3 540 759,00	2 620 575,00	920 184,00	3 821 100,61
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 000,00	88 836,00	26 835,00	324 100,00	324 100,00	307 100,00	17 000,00	412 936,00
2031	Frais d'études	50 000,00	88 836,00		197 000,00	197 000,00	180 000,00	17 000,00	285 836,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		127 100,00	127 100,00	127 100,00	0,00	127 100,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	166 300,00	71 755,21	413 830,00	2 711 745,00	2 711 745,00	2 313 475,00	398 270,00	2 783 500,21
21351	Bâtiments publics	8 000,00	42 627,86		209 000,00	209 000,00	0,00	209 000,00	251 627,86
2138	Autres constructions	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	0,00	0,00		2 313 475,00	2 313 475,00	2 313 475,00	0,00	2 313 475,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	2 000,00	904,13		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	8 404,13
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	10 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	32 800,00	3 358,32		26 270,00	26 270,00	0,00	26 270,00	29 628,32
2185	Matériel de téléphonie	5 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	88 500,00	24 864,90		107 000,00	107 000,00	0,00	107 000,00	131 864,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	106 200,00	0,00	2 317 843,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	86 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	20 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		322 500,00	160 591,21	2 758 508,00	3 035 845,00	3 035 845,00	2 620 575,00	415 270,00	3 196 436,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	1 100 000,00	119 750,40	1 599 162,79	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00	619 750,40
458101	COMPTE TIERS ECLAIRAGE MUSEOGRAPHIQUE	1 100 000,00	119 750,40		500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00	619 750,40
45810101		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45820101		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 422 500,00	280 341,61	5 419 670,79	3 535 845,00	3 535 845,00	2 620 575,00	915 270,00	3 816 186,61
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	4 904,00			4 914,00	4 914,00		4 914,00	4 914,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	4 904,00			4 914,00	4 914,00		4 914,00	4 914,00
13912	Subv. transf. Régions	4 904,00			4 914,00	4 914,00		4 914,00	4 914,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 904,00			4 914,00	4 914,00		4 914,00	4 914,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 490 000,00	0,00	2 841 000,00	2 841 000,00	2 841 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	1 991 000,00	1 991 000,00	1 991 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	91 000,00	91 000,00	91 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	1 991 000,00	1 991 000,00	1 991 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	1 100 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes réelles		2 100 000,00	0,00	2 491 000,00	2 491 000,00	2 491 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	390 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	14 532,00		13 500,00	13 500,00	13 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	40 184,00		37 000,00	37 000,00	37 000,00
281351	Bâtiments publics	9 247,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28152	Installations de voirie	4 892,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
2815731	Matériel roulant	3 900,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	11 637,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	21 076,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	5 868,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
281828	Autres matériels de transport	4 128,00		500,00	500,00	500,00
281838	Autre matériel informatique	62 188,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	88 333,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres immo. corporelles	124 015,00		125 000,00	125 000,00	125 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		390 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 025 265,00	0,00	947 320,00	17 843 469,18	17 843 469,18	1 217 320,00	16 626 149,18	17 843 469,18
011	Charges à caractère général (3)	11 074 785,00	0,00	947 320,00	11 437 695,00	11 437 695,00	1 217 320,00	10 220 375,00	11 437 695,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 725 883,00	0,00		5 760 444,18	5 760 444,18		5 760 444,18	5 760 444,18
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	169 000,00	0,00	0,00	284 780,00	284 780,00	0,00	284 780,00	284 780,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		16 969 668,00	0,00	947 320,00	17 482 919,18	17 482 919,18	1 217 320,00	16 265 599,18	17 482 919,18
66	Charges financières	0,00	0,00		50,00	50,00		50,00	50,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		10 500,00	10 500,00		10 500,00	10 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	55 597,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		55 597,00	0,00	0,00	10 550,00	10 550,00		10 550,00	10 550,00
Total des dépenses réelles		17 025 265,00	0,00	947 320,00	17 493 469,18	17 493 469,18	1 217 320,00	16 276 149,18	17 493 469,18
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	17 843 469,18
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		16 006 027,00	0,00	16 003 201,00	16 003 201,00	16 003 201,00
013	Atténuations de charges (2)	175 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 545 000,00	0,00	1 598 959,00	1 598 959,00	1 598 959,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	12 967 435,00	0,00	13 020 081,00	13 020 081,00	13 020 081,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 299 662,00	0,00	1 212 497,00	1 212 497,00	1 212 497,00
Total des recettes de gestion des services		15 987 097,00	0,00	15 956 537,00	15 956 537,00	15 956 537,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	35 050,00	35 050,00	35 050,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	14 026,00		6 700,00	6 700,00	6 700,00
Total des recettes financières		14 026,00	0,00	41 750,00	41 750,00	41 750,00
Total des recettes réelles		16 001 123,00	0,00	15 998 287,00	15 998 287,00	15 998 287,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	4 904,00		4 914,00	4 914,00	4 914,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		4 904,00		4 914,00	4 914,00	4 914,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	2 263 887,57
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	18 267 088,57
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 025 265,00	0,00	947 320,00	17 843 469,18	17 843 469,18	1 217 320,00	16 626 149,18	17 843 469,18
011	Charges à caractère général (4)	11 074 785,00	0,00	947 320,00	11 437 695,00	11 437 695,00	1 217 320,00	10 220 375,00	11 437 695,00
6042	Achats de prestations de services	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60611	Eau et assainissement	30 700,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60612	Energie - Electricité	1 456 300,00	0,00		1 281 500,00	1 281 500,00	0,00	1 281 500,00	1 281 500,00
60621	Combustibles	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60622	Carburants	7 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	52 500,00	0,00		31 500,00	31 500,00	0,00	31 500,00	31 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	9 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	5 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	28 000,00	0,00		38 200,00	38 200,00	0,00	38 200,00	38 200,00
611	Contrats de prestations de services	708 010,00	0,00		761 380,00	761 380,00	0,00	761 380,00	761 380,00
6132	Locations immobilières	16 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	77 500,00	0,00		41 500,00	41 500,00	0,00	41 500,00	41 500,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	67 000,00	0,00		75 600,00	75 600,00	40 000,00	35 600,00	75 600,00
6156	Maintenance	1 741 639,00	0,00		1 780 260,00	1 780 260,00	0,00	1 780 260,00	1 780 260,00
6161	Multirisques	142 500,00	0,00		156 000,00	156 000,00	30 000,00	126 000,00	156 000,00
617	Etudes et recherches	130 500,00	0,00		59 600,00	59 600,00	0,00	59 600,00	59 600,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	28 000,00	0,00		36 525,00	36 525,00	0,00	36 525,00	36 525,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	12 100,00	0,00		15 230,00	15 230,00	0,00	15 230,00	15 230,00
6188	Autres frais divers	16 048,00	0,00		12 420,00	12 420,00	0,00	12 420,00	12 420,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	376 500,00	0,00		486 000,00	486 000,00	0,00	486 000,00	486 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	56 620,00	0,00		70 275,00	70 275,00	0,00	70 275,00	70 275,00
6233	Foires et expositions	1 002 150,00	0,00		1 020 150,00	1 020 150,00	435 000,00	585 150,00	1 020 150,00
6234	Réceptions	6 506,00	0,00		9 006,00	9 006,00	0,00	9 006,00	9 006,00
6236	Catalogues et imprimés	416 789,00	0,00		510 030,00	510 030,00	0,00	510 030,00	510 030,00
6241	Transports de biens	815 000,00	0,00		1 060 622,00	1 060 622,00	711 900,00	348 722,00	1 060 622,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		8 950,00	8 950,00	0,00	8 950,00	8 950,00
6247	Transports collectifs	500,00	0,00		2 900,00	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 100,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6262	Frais de télécommunications	46 750,00	0,00		21 600,00	21 600,00	0,00	21 600,00	21 600,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	22 200,00	0,00		21 770,00	21 770,00	0,00	21 770,00	21 770,00
6282	Frais de gardiennage	2 478 000,00	0,00		2 430 600,00	2 430 600,00	0,00	2 430 600,00	2 430 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	486 030,00	0,00		537 000,00	537 000,00	0,00	537 000,00	537 000,00
6288	Autres services extérieurs	740 343,00	0,00		793 657,00	793 657,00	0,00	793 657,00	793 657,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	14 500,00	0,00		7 420,00	7 420,00	420,00	7 000,00	7 420,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 725 883,00	0,00		5 760 444,18	5 760 444,18		5 760 444,18	5 760 444,18
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	53 830,00	0,00		58 273,24	58 273,24		58 273,24	58 273,24
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	1 400,00	0,00		632,00	632,00		632,00	632,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	60 989,00	0,00		72 841,56	72 841,56		72 841,56	72 841,56
64111	Rémunération principale titulaires	1 398 061,00	0,00		1 323 470,78	1 323 470,78		1 323 470,78	1 323 470,78
64112	SFT, indemnité de résidence	33 105,00	0,00		30 468,16	30 468,16		30 468,16	30 468,16
64113	NBI	7 307,00	0,00		9 894,72	9 894,72		9 894,72	9 894,72
64118	Autres indemnités	516 063,00	0,00		505 314,04	505 314,04		505 314,04	505 314,04
64131	Rémunérations	1 639 872,00	0,00		1 298 752,56	1 298 752,56		1 298 752,56	1 298 752,56
64132	SFT, indemnité de résidence	21 461,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	382 561,00	0,00		504 252,48	504 252,48		504 252,48	504 252,48
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		123 440,00	123 440,00		123 440,00	123 440,00
6417	Rémunérations des apprentis	28 149,00	0,00		23 765,20	23 765,20		23 765,20	23 765,20
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	656 807,00	0,00		777 757,64	777 757,64		777 757,64	777 757,64
6453	Cotisations aux caisses de retraites	384 270,00	0,00		579 409,80	579 409,80		579 409,80	579 409,80
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	69 829,00	0,00		89 172,00	89 172,00		89 172,00	89 172,00

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6455	Cotisations pour assurance du personnel	208 302,00	0,00		157 000,00	157 000,00		157 000,00	157 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	14 074,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	22 519,00	0,00		18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	25 334,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 761,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		152 000,00	152 000,00		152 000,00	152 000,00
6488	Autres	181 189,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	169 000,00	0,00	0,00	284 780,00	284 780,00	0,00	284 780,00	284 780,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		157,00	157,00	0,00	157,00	157,00
6577	Remises gracieuses	0,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	28 500,00	0,00		47 350,00	47 350,00	0,00	47 350,00	47 350,00
65818	Autres	122 500,00	0,00		179 273,00	179 273,00	0,00	179 273,00	179 273,00
65888	Autres	13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		16 969 668,00	0,00	947 320,00	17 482 919,18	17 482 919,18	1 217 320,00	16 265 599,18	17 482 919,18
66	Charges financières	0,00	0,00		50,00	50,00		50,00	50,00
666	Pertes de change créances det. fin	0,00	0,00		50,00	50,00		50,00	50,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		10 500,00	10 500,00		10 500,00	10 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		10 500,00	10 500,00		10 500,00	10 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	55 597,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	55 597,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		55 597,00	0,00	0,00	10 550,00	10 550,00		10 550,00	10 550,00
Total des dépenses réelles		17 025 265,00	0,00	947 320,00	17 493 469,18	17 493 469,18	1 217 320,00	16 276 149,18	17 493 469,18
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		16 006 027,00	0,00	16 003 201,00	16 003 201,00	16 003 201,00
013	Atténuations de charges (3)	175 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	175 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 545 000,00	0,00	1 598 959,00	1 598 959,00	1 598 959,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 245 000,00	0,00	1 046 959,00	1 046 959,00	1 046 959,00
706888	Autres	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	300 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	12 967 435,00	0,00	13 020 081,00	13 020 081,00	13 020 081,00
74718	Autres participations Etat	331 869,00	0,00	345 000,00	345 000,00	345 000,00
7472	Participation régions	9 995 737,00	0,00	10 111 121,00	10 111 121,00	10 111 121,00
7473	Participation départements	1 308 980,00	0,00	1 248 980,00	1 248 980,00	1 248 980,00
74748	Participation autres communes	1 330 849,00	0,00	1 256 980,00	1 256 980,00	1 256 980,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 299 662,00	0,00	1 212 497,00	1 212 497,00	1 212 497,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	85 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	7 500,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	204 329,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
75888	Autres	1 002 833,00	0,00	977 497,00	977 497,00	977 497,00
Total des recettes de gestion des services		15 987 097,00	0,00	15 956 537,00	15 956 537,00	15 956 537,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	35 050,00	35 050,00	35 050,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
766	Gains de change créances det. fin	0,00	0,00	50,00	50,00	50,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	14 026,00		6 700,00	6 700,00	6 700,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	14 026,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		6 700,00	6 700,00	6 700,00

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles		16 001 123,00	0,00	15 998 287,00	15 998 287,00	15 998 287,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	4 904,00		4 914,00	4 914,00	4 914,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	4 904,00		4 914,00	4 914,00	4 914,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		4 904,00		4 914,00	4 914,00	4 914,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2022-09-27
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	M57_FRAIS D'ETUDES	5	27/09/2022
L	M57_FRAIS D'INSERTION	5	27/09/2022
L	M57_CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	27/09/2022
L	M57_PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	15	27/09/2022
L	M57_AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE ET DE DEF	5	27/09/2022
L	M57_MATERIEL ROULANT	8	27/09/2022
L	M57_AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	10	27/09/2022
L	M57_AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TE	10	27/09/2022
L	M57_INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIV	0	27/09/2022
L	M57_AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	7	27/09/2022
L	M57_AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5	27/09/2022
L	M57_AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERES	15	27/09/2022
L	M57_COFFRE FORT	20	27/09/2022
L	M57_MATERIEL DE TELEPHONIE	10	27/09/2022
L	M57_APPAREILS DE CUISINE	10	27/09/2022
L	M57_APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	27/09/2022
L	M57_AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	27/09/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : COMPTE TIERS ECLAIRAGE MUSEOGRAPHIQUE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	979 412,39	119 750,40	500 000,00	619 750,40
4581 COMPTE TIERS ECLAIRAGE MUSEOGRAPHIQUE (5)	979 412,39	119 750,40	500 000,00	619 750,40
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	979 412,39	119 750,40	500 000,00	619 750,40
RECETTES (b)	1 099 162,79	0,00	500 000,00	500 000,00
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 099 162,79	0,00	500 000,00	500 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 099 162,79	0,00	500 000,00	500 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		45,00	0,00	45,00	26,80	8,80	35,60
Adjoint Administratif	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal de 1er classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 2e classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Administrateur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attach	A	16,00	0,00	16,00	5,80	7,00	12,80
Attach hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attach principal	A	4,00	0,00	4,00	1,00	1,00	2,00
Rdacteur	B	5,00	0,00	5,00	3,00	0,80	3,80
Rdacteur principal de 2e classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	0,00	17,00	11,00	5,00	16,00
Adjoint Technique principal de 1e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique principal de 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 2e classe	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		31,00	0,00	31,00	12,60	15,70	28,30

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant de cons. du patrimoine principal de 2e cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Assistant de conservation du patrimoine	B	13,00	0,00	13,00	4,00	8,00	12,00
Attach? de conservation du patrimoine	A	10,00	0,00	10,00	4,60	4,00	8,60
Biblioth?caire	A	3,00	0,00	3,00	0,00	2,70	2,70
Conservateur en chef	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Animateur territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		94,00	0,00	94,00	51,20	29,50	80,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	567	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	397	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	397	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	397	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	397	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	397	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	395	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	395	0,00	332-8-2°	CDD
Attach? de conservation du patrimoine	A	CULT	611	0,00	332-10	CDI
Attach? de conservation du patrimoine	A	CULT	567	0,00	332-10	CDI
Attach? de conservation du patrimoine	A	CULT	499	0,00	332-8-2°	CDD
Attach? de conservation du patrimoine	A	CULT	469	0,00	332-8-2°	CDD
Attach	A	ADM	732	0,00	332-10	CDI
Attach	A	ADM	821	0,00	332-10	CDI
Attach	A	ADM	567	0,00	332-10	CDI
Attach	A	ADM	611	0,00	332-10	CDD
Attach	A	ADM	525	0,00	332-8-2°	CDD
Attach	A	ADM	469	0,00	332-8-2°	CDD
Attach	A	ADM	732	0,00	332-8-2°	CDD
Attach principal	A	ADM	946	0,00	332-8-2°	CDD
Biblioth?caire	A	CULT	567	0,00	332-10	CDI
Biblioth?caire	A	CULT	693	0,00	332-10	CDI
Biblioth?caire	A	CULT	567	0,00	332-8-2°	CDD
Conservateur en chef	A	CULT	1027	0,00	A	CDD
Ing?nieur	A	TECH	697	0,00	332-8-2°	CDD
Ing?nieur	A	TECH	611	0,00	332-8-2°	CDD
Ing?nieur	A	TECH	774	0,00	332-8-2°	CDD
Ing?nieur principal	A	TECH	791	0,00	332-10	CDI
Rdacteur	B	ADM	415	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal de 2e classe	B	TECH	458	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Administratif	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	389	0,00	332-13	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	397	0,00	332-13	CDD
Attach	A	ADM	524	0,00	332-23-1°	CDD
Attach	A	ADM	444	0,00	332-23-1°	CDD
Attach principal	A	ADM	843	0,00	332-23-1°	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-13	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.